

Le 30 septembre 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Des fonds de la gamme CRISTAL

PALATINE CRISTAL DYNAMIQUE
PALATINE CRISTAL EQUILIBRE
PALATINE CRISTAL PRUDENT
PALATINE PEA CRISTAL

Nous vous informons des modifications suivantes apportées à vos fonds à compter du **1^{er} octobre 2025** :

✓ **Suppression de l'indicateur de référence**

✓ **L'objectif de gestion est ainsi rédigé :**

Le FCP recherche la valorisation de son portefeuille, sur l'horizon de placement recommandé, grâce à une gestion dynamique du portefeuille constitué principalement d'une sélection d'OPCVM ou FIA.

✓ **Précisions apportées à la stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection de supports la plus adéquate. Notre processus de gestion suit ainsi plusieurs étapes :

- ❖ **Elaboration des vues de marché** : analyse des données macroéconomiques et microéconomiques afin de comprendre le contexte de marché puis détermination des classes d'actifs susceptibles de performer dans ce contexte.
- ❖ **Valorisation des différents marchés** : analyse des tendances par le biais par exemple des indices actions mondiaux pour estimer le critère rendement / risque sur les différents marchés (US, Europe, Japon, émergents), de l'évolution des courbes de taux (court, moyen, long terme) et du suivi des spreads de crédit. Cette analyse ne conditionne pas systématiquement les décisions d'investissement ; de manière discrétionnaire, le gérant peut s'écarter des résultats des indicateurs en fonction de ses convictions.
- ❖ **Application de la politique d'exclusion de la société de gestion** : politique appliquée sur l'ensemble du portefeuille excepté la partie investie en OPC externes. Cette politique est consultable sur le site <https://www.palatine-am.com/investissement-durable> / Publication d'informations en matière de durabilité / Politique d'exclusion. L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.
- ❖ **Construction du portefeuille** : attribution d'un poids à chaque sous-jacent sélectionné à la suite des étapes précédentes. Ce poids est déterminé selon le rendement espéré des actifs composants le portefeuille, leur niveau de risque, la diversification apportée au portefeuille et la corrélation par rapport aux autres composantes du portefeuille. Ces calculs se basent sur les données historiques de long terme des sous-jacents.

Dans le prospectus de chaque OPC (liens ci-dessous), un tableau détaille la pondération par classe d'actifs et par zone géographique et mentionne l'allocation cible.

La documentation juridique de vos fonds est disponible sur le site internet www.palatine-am.com et sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – Service commercial – 140 boulevard Malesherbes – 75017 Paris.

PALATINE CRISTAL DYNAMIQUE / FR0010785667 : [Palatine Cristal Dynamique - Palatine Asset Management](#)

PALATINE CRISTAL EQUILIBRE part A / FR0010785683 : [Palatine Cristal Equilibre \(A\) - Palatine Asset Management](#)

PALATINE CRISTAL EQUILIBRE part B / FR0010789438 : [Palatine Cristal Equilibre \(B\) - Palatine Asset Management](#)

PALATINE CRISTAL PRUDENT / FR0010785675 : [Palatine Cristal Prudent - Palatine Asset Management](#)

PALATINE PEA CRISTAL / FR0013417177 : [Palatine PEA Cristal - Palatine Asset Management](#)